



# Vigne

**N°20**  
**28/08/2018**



**Animatrice filière**  
Magdalena GIRARD  
**Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime**  
[magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr)

**Directeur de publication**  
Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES  
Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°19 du 21/08/2018 »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : Maturation en cours**

### Mildiou

- **Inactivation du mildiou en raison de la sécheresse**

### Oïdium

- **Vignoble globalement sain, quelques parcelles touchées**

### Botrytis

- **Pas de dégât en raison des conditions météo**

### Esca

- **Début des observations et marquage des ceps**

### Eudémis

- **Ebauche de 3ème vol**

### Flavescence dorée

- **Début des prospections**

### Hommage à Patrice RETAUD

N'hésitez pas à nous signaler vos observations sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

## Phénologie

---

Sur Ugni blanc, la maturation est en cours.

Les contrôles de maturité effectués par la station viticole du BNIC annonçaient au 20 août, un degré potentiel de 5,3% vol et une acidité totale assez basse, de 15.4 g/L (H2SO4).

Les cépages rouges sont également en cours de maturation. Quelques baies non vérées sont encore visibles (<5%).



Stade Maturation sur cépage rouge

## Climatologie

---

- De la semaine passée

### Températures

La semaine dernière a accusé une baisse sensible de température à partir de vendredi. On enregistre en moyenne 21.0°C, avec un maximum de 21.9°C à Bouteville et un minimum de 20.1°C à Trizay.

### Pluies

Le réseau de stations météo a enregistré 1.69 mm en moyenne cumulée sur la semaine, avec un maximum de 5.4 mm à Criteuil et une absence totale de pluie à Sigogne, Romegoux, Bouteville ou Archiac.

- Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent des risques d'averses cette nuit, puis des températures modérées et un temps ensoleillé le reste de la semaine.

## Maladies

---

- Mildiou

### Observations

On observe encore localement quelques nouvelles taches sur les jeunes feuilles des entre-cœurs sur des témoins non traités et certaines parcelles traitées. En général, la croissance s'est arrêtée et le mildiou n'est plus actif. Le rot brun ne progresse plus.

**A ce stade les grappes ne sont plus sensibles et les éventuelles sorties sur feuilles sans conséquence sur la récolte.**

Dans les témoins non traités, le taux de destruction des grappes est de l'ordre de 90 à 100%. Des défoliations importantes sont observées.

Dans le vignoble, le mildiou est en général présent, mais sans compromettre la qualité ou la quantité de la récolte.

A l'inverse, dans certaines parcelles des destructions de récoltes parfois importantes sont constatées.

## • Oïdium

### Observations

Globalement le vignoble est sain. L'oïdium progresse encore un peu sur feuilles localement dans des parcelles à historique. Quelques symptômes sur grappes sont visibles par foyers, sans conséquence sur la qualité de la récolte.



**Feuille et grappe présentant à la fois des symptômes de mildiou et d'oïdium (témoin de Préguillac)**

## • Botrytis

### Observations

En raison de la longue période sèche, la pourriture est actuellement peu présente : l'état sanitaire des parcelles suivies est sain, même dans les zones habituellement sensibles (vers de grappes, entassement).

**En cas de forte pluie, l'état sanitaire peut se dégrader et nécessiter d'adapter la date de récolte.**

### Réceptivité des baies

La pellicule des baies redevient sensible avec la véraison. Le retour de la réceptivité de la baie est plus ou moins précoce selon les cépages. Les cépages très sensibles comme la Folle blanche ou le Sauvignon sont réceptifs quelques jours avant la véraison. L'Ugni blanc, moyennement sensible, redevient réceptif 2 semaines après le début de la véraison.

A partir d'une seule baie attaquée, selon les conditions climatiques, le champignon peut envahir la totalité de la grappe.

**Les mesures prophylactiques sont essentielles dans la gestion de la pourriture grise et peuvent suffire à assurer une récolte de qualité.**

### Moyens de lutte prophylactique

#### **Réduction de la vigueur**

- choix du clone et du porte-greffe,
- limitation de la fertilisation azotée,
- enherbement permanent,

#### **Amélioration de l'aération des grappes**

- mode de taille et système de conduite favorisant l'étalement des grappes et l'aération du feuillage,
- épamprage de la tête des souches,
- effeuillage,
- soin des relevages,
- éclaircissage des « paquets de grappes »,

#### **Diminution des blessures sur baies**

- lutte efficace contre les tordeuses et l'oïdium,
- réglage du matériel.

## • Maladies du bois

### Observations

Des symptômes d'Esca sont régulièrement observés, parfois sous forme apoplectique (dessèchement rapide de toute la souche). Ce phénomène est accentué par les fortes chaleurs. La forme lente se manifeste par une décoloration jaune internervaire avec une bande verte le long des nervures principales. Il est important d'observer les symptômes et de marquer les souches avant les vendanges.



Symptômes d'Esca sur cépage rouge et sur Ugni blanc

## Ravageurs

### • Tordeuses

#### Observations

##### **Eudémis**

Des dégâts conséquents sont observés localement (Juillac-Le-Coq, Segonzac, Verrières). Dans les secteurs à forte pression eudémis, on observe une recrudescence de capture dans les pièges alimentaires qui pourrait correspondre à un début de 3<sup>ème</sup> vol. En Charente-Maritime, la pression reste faible.

**Il est important de continuer à relever les pièges alimentaires et de saisir les résultats sur Epicure.**

### • Flavescence dorée

#### Observations

**Les premiers symptômes ont été observés la semaine passée. C'est le moment de réaliser les prospections.** Elles sont obligatoires. Pour cela, les viticulteurs ont été destinataires de la fiche de prospection pré-remplie. Ils doivent la renvoyer dans tous les cas, même s'ils n'observent pas de symptômes. La date butoir pour le retour des fiches est le **1<sup>er</sup> octobre**. Voir mode opératoire dans le BSV précédent (n°19).

#### Lutte obligatoire

Le 3<sup>ème</sup> traitement insecticide contre l'insecte vecteur de la flavescence dorée ne concerne que les communes à risque élevé. Ce 3<sup>ème</sup> traitement - adulticide - doit être effectué **entre le 30 juillet et le 2 septembre 2018**.

Pour les communes en aménagement, dans le dispositif expérimental actuel, le suivi des populations de cicadelles permet de déterminer ou non le 3<sup>ème</sup> traitement. Dans la majorité des communes, il n'a pas été trouvé de cicadelles et le traitement n'a pas été nécessaire.

Les traitements insecticides obligatoires doivent être réalisés dans le respect de la réglementation, notamment vis-à-vis de la protection des abeilles et des distances ZNT, ainsi que dans le respect des conditions d'emploi des produits et des bonnes pratiques agricoles. Compte tenu de la date tardive (jusqu'au 2 septembre), attention aux délais avant récolte.

## Prospections collectives

Des prospections collectives sont organisées dans 6 zones prioritaires. Vous trouverez ci-dessous les prochaines dates de prospection :

ZONE	1	2	3	4	5	6
29-août	VERRIERES (8H30)	NERCILLAC (8H30)	ST SULPICE DE COGNAC (8H30)	LA CHAPELLE DES POTS (8H30)	SEMILLAC (8H30)	MONTENDRE (8H30)
				SAINTE HILAIRE DE VILLEFRANCHE (14H)	PLASSAC (14H)	
30-août	ST AULAIS LA CHAPELLE (8H30)	ARS (8H30)	MIGRON (8H30)	ECOYEUX (8H30)	JONZAC (8H30)	MORTIERS (8H30)
	BLANZAC PORCHERESSE (14H)	GIMEUX (14H)	AUJAC (14H)	CHANIERES (14H)	REAUX (14H)	SAINTE GERMAIN DE VIBRAC (14H)
31-août	SAINTE PALAIS DU NE (8H30)	TRIAUC LAUTRAIT (8H30)	HAIMPS (8H30)	ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE (9H)	COURPIGNAC (8H30)	BRIE SOUS ARCHIAC (8H30)
	LACHAISE (14H)	SIGOGNE (14H)	FLEURAC (14H)		SAINTE MARTIAL DE MIRAMBEAU (14H)	NEUILLAC (14H)
3 sept	SAINTE FELIX (8H30)	MERIGNAC (8H30)	LOUZIGNAC (8H30)	SAINTE PIERRE DE JUILLERS (8H30)	CHENAC SAINT SEURIN D'UZET (8H30)	CHAMOUILAC (8H30)
	SAINTE SOULINE (14H)	SAINTE CYBARDEAUX (14H)	BREVILLE (14H)	ASNIERES LA GIRAUD (13H30)	FLOIRAC (13H30)	CHARTUZAC (13H30)
4 sept	SAUVIGNAC (8H30)	MERPINS (8H30)	LE SEURE (8H30)	BOUGNEAU (8H30)	BRIE SOUS MORTAGNE (8H30)	SAINTE GERMAIN DE VIBRAC (8H30)
	SALLES DE BARBEZIEUX (14H)	BOUTIERS ST TROJAN (14H)	MONS (14H)	RETAUD (13H30)	SAINTE GEORGES DES AGOUTS (13H30)	MORTIERS (14H)
5 sept	SAINTE MEDARD DE BARBEZIEUX (8H30)	ARS (8H30)	CHERAC (8H30)	FONCOUVERTE (8H30)	CHADENAC (8H30)	AVY (8H30)
					ST SIGISMOND DE CLERMONT (13H30)	
6 sept	Prospections collectives organisées par VITIBIO pour ses adhérents					
7 sept	ST LAURENT DES COMBES (8H30)	TRIAUC LAUTRAIT (8H30)	HAIMPS (8H30)	CHANIERES (8H30)	REAUX (8H30)	ECHEBRUNE (8H30)
	CHATIGNAC (14H)	JULIENNE (14H)	BAGNIZEAU (14H)	ECOYEUX (14H)	JONZAC (13H30)	BIRON (13H30)

Le planning complet des prospections est disponible sur le site <https://flavescencecharentes.com/>

Pour toutes informations complémentaires, contactez l'animateur départemental :

Charente : Mélissa GECHELE: 06 12 59 20 23

Charente-Maritime : Vanessa PENISSON: 06 89 10 19 45

### Nouveauté : l'application Vigivignes Charentes

Le groupe de travail régional Flavescence Dorée a mis en place une application destinée aux viticulteurs du Bassin Viticole Charentes-Cognac. Elle facilitera l'identification des ceps douteux et leur signalement. Les viticulteurs peuvent ainsi se connecter avec leurs identifiants eBNIC et signaler directement depuis leur Smartphone ou tablette les pieds de vigne sur lesquels ils suspectent la présence de symptômes de jaunisse (Flavescence Dorée ou Bois noir). Après géolocalisation et photographies, le signalement est envoyé à l'animatrice flavescence dorée du BNIC.

Lien de l'application :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.cognac.ebnic.vigivignes&hl=fr>

L'envoi de la fiche de prospection reste obligatoire dans tous les cas (avec ou sans symptômes). Un exemplaire est toujours disponible sur [pro.cognac.fr](http://pro.cognac.fr) dans la rubrique « Mon exploitation ».

## Hommage à Patrice Rétaud

« Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Patrice Rétaud, le 21 août 2018 à Saintes.

Patrice a fait toute sa carrière au Service Régional de la Protection des Végétaux puis au SRAL. Il a commencé à l'antenne de Niort puis a intégré celle de Cognac en 1991. Depuis février 2010, il était détaché à la Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes puis Nouvelle Aquitaine, et avait la responsabilité de la Surveillance Biologique du Territoire sur le vignoble charentais. Il accompagnait aussi la surveillance biologique sur le vignoble du Haut Poitou.

Patrice avait 2 passions : l'entomologie et la photographie, deux passions qui se complétaient parfaitement pour porter la voix de la lutte raisonnée au vignoble.

Nous saluons, par ces quelques lignes, son professionnalisme et sa disponibilité. Il n'a eu de cesse de transmettre aux techniciens, mais aussi aux viticulteurs, ses connaissances, son expertise et ses passions. Il nous a beaucoup apporté, sur le plan humain et sur le plan professionnel.

Merci Patrice. »

Les collègues des réseaux d'observation au vignoble.

### Le Mémo de l'Observateur

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, SAS Huré AgriConsult, les Ets Piveteau, les Ets Nau, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".